

Division du 1^{er} degré
Bureau formation continue

Dossier suivi par
Magali PETRY

Téléphone
03 89 21 56 32
Fax
03 89 24 50 17
Mél.
magali.petry
@ac-strasbourg.fr

21 rue Henner
B.P. 70548
68021 Colmar cedex

Colmar, le 3 septembre 2013

**La directrice académique
des services de l'éducation nationale
du Haut-Rhin**

à Mesdames et Messieurs :

- les directeurs pédagogiques des établissements spécialisés
- les directeurs adjoints de SEGPA
s/c de Madame ou Monsieur le Principal
- les directeurs des écoles maternelles et élémentaires publiques du Haut-Rhin
pour communication aux enseignants
s/c Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale en charge d'une circonscription

Objet : Plan départemental de formation du Haut-Rhin 2013-2014.

Le plan départemental de formation des enseignants du premier degré pour l'année 2013-2014 prend appui sur les priorités institutionnelles déclinées au niveau départemental et sur les besoins identifiés par les équipes de circonscription. Il s'articule autour des axes de formation suivants :

- la maîtrise des fondamentaux de l'école (lire, écrire, communiquer, compter) et l'enseignement des sciences ;
- l'accueil des enfants de moins de trois ans ;
- la construction du parcours artistique et culturel de l'élève ;
- l'amélioration de la pratique des langues vivantes : enseignement de l'allemand extensif, enseignement de l'allemand en classe bilingue ;
- la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers dans des stages dédiés aux enseignants nommés en CLIS, en ULIS ou en SEGPA, ainsi que des stages de spécialisation ;
- l'accueil, l'accompagnement et la formation des enseignants stagiaires reposant jusqu'aux congés de février, sur un temps en responsabilité en classe de trois jours par semaine, et une quatrième journée consacrée à la formation ;
- l'accompagnement des évolutions professionnelles, avec des stages départementaux proposés aux directeurs nouvellement nommés, aux enseignants titulaires en première année, et aux brigadiers.

Plusieurs stages prennent appui sur la plateforme de formation à distance.

A l'instar des années précédentes, la mise en œuvre du plan départemental de formation repose sur les titulaires de la brigade de remplacement. Elles seront complétées par des contractuels admissibles au CRPE 2014, qui assureront le remplacement des départs en stages massés programmés en décembre et février.

De nombreuses actions de formation concernent des publics ciblés dans les circonscriptions. Pour les stages départementaux, des appels à candidatures seront lancés à destination de l'ensemble des écoles du département tout au long de l'année.

Vous trouverez ci-joint le calendrier du plan de formation départemental. Pour connaître le détail de chaque stage, vous pourrez consulter les offres à partir du 10 septembre sur le site de l'académie de Strasbourg (rubrique direction académique du Haut-Rhin / espace réservé aux directeurs et aux enseignants du 1^{er} degré / documents propres aux enseignants / plan de formation 2013 2014).

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a final flourish.

Maryse SAVOURET